FICHE DE POSTE :
Directeur de l'urbanisme et de l'aménagement

Pôle	Cadre de vie et développement durable
Cadres d'emplois	Ingénieurs territoriaux
Rattachement hiérarchique	Directrice Générale des Services
Temps de travail	Temps complet : 38 heures par semaine
Lieu d'affectation	Pôle Administratif et financier 10 rue de la Gare 94130 Nogent-sur-Marne
Encadrement	Oui

Descriptif de l'emploi

Sous l'autorité de la directrice générale des services, vous participez à la définition et à la mise en œuvre de la stratégie de développement urbain, d'aménagement et de valorisation du patrimoine de la Ville.
Vous assurez le pilotage de la direction de l'urbanisme et de l'aménagement, et veillez à la cohérence des actions conduites avec les orientations politiques de la collectivité.
Vous contribuez à un développement urbain maîtrisé et durable, conciliant qualité du cadre de vie, attractivité du territoire, développement commercial, maîtrise foncière et valorisation du patrimoine public.

Missions et activités principales

1. Stratégie urbaine, prospective et planification

- Participer à la définition et à la mise en œuvre des orientations stratégiques de la Ville en matière d'urbanisme, d'aménagement, d'habitat et de développement territorial.
- Piloter les procédures de planification urbaine (PLUi, révisions et modifications) en lien avec les partenaires institutionnels et garantir la cohérence des projets avec les documents de planification.
- Assurer le pilotage du Contrat de mixité sociale et le suivi des engagements de la collectivité en matière de production de logements, en lien avec les partenaires compétents (DRIHL).
- Conduire les études, analyses prospectives et démarches nécessaires à l'anticipation des évolutions urbaines, foncières, immobilières et réglementaires du territoire.
- Conseiller les élus et la direction générale dans leurs prises de décision en intégrant les enjeux de qualité urbaine, de transition écologique, de mobilités, d'habitat et de développement économique.

2. Gestion et valorisation du patrimoine communal

- Définir et mettre en œuvre la stratégie patrimoniale de la collectivité, en cohérence avec les orientations municipales, les besoins des services et les capacités financières de la Ville.
- Assurer la connaissance, le suivi et l'optimisation du patrimoine immobilier et foncier communal.
- Piloter les études d'opportunité et de faisabilité relatives à la réaffectation, la valorisation, l'acquisition, la cession ou la transformation des biens communaux.
- Sécuriser les opérations patrimoniales sur les plans juridique, administratif et financier.

- Superviser les acquisitions et cessions immobilières et foncières en lien avec les partenaires institutionnels et les acteurs concernés.

3. Stratégie foncière et développement commercial

- Définir et piloter la stratégie foncière de la commune afin d'anticiper les évolutions du territoire et de maîtriser son développement urbain et contribuer à la mise à jour du règlement intercommunal de publicité.
- Superviser les procédures liées aux déclarations d'intention d'aliéner (DIA), aux préemptions ainsi qu'aux acquisitions et cessions foncières et immobilières.
- Développer et animer les partenariats avec les aménageurs, promoteurs, établissements fonciers et acteurs institutionnels afin d'accompagner les projets du territoire.
- Analyser les projets immobiliers et proposer les leviers d'intervention permettant de garantir leur cohérence avec les orientations municipales.
- Piloter la stratégie de maintien et de développement du commerce de proximité, ainsi que le suivi des dispositifs réglementaires associés (fonds de commerce, baux commerciaux et publicité).

4. Urbanisme réglementaire et contrôle de l'application du droit des sols

- Superviser l'instruction des autorisations d'urbanisme et garantir la bonne application de la réglementation en vigueur.
- Veiller à la qualité de l'accompagnement apporté aux administrés, porteurs de projets et professionnels intervenant sur le territoire et piloter le traitement des procédures précontentieuses.
- Assurer le contrôle de conformité des projets, le suivi des infractions au droit de l'urbanisme et la gestion des procédures précontentieuses et contentieuses.
- Conseiller les élus dans l'analyse et le suivi des projets urbains, immobiliers et d'aménagement.
- Coordonner les actions relatives aux occupations du domaine public, à la publicité extérieure, ainsi qu'à la lutte contre l'habitat indigne et l'insalubrité.

5. Management, pilotage administratif et partenariats

- Encadrer, animer et accompagner une équipe de 8 agents dans la réalisation des missions de la direction.
- Assurer le pilotage administratif et opérationnel de la direction à travers le suivi de l'activité, des indicateurs de performance et des objectifs fixés.
- Préparer les dossiers, notes, délibérations et éléments d'aide à la décision destinés aux élus et à la direction générale.
- Développer et animer les partenariats avec les acteurs institutionnels, opérationnels et associatifs intervenant dans les domaines de l'urbanisme, de l'aménagement, du foncier et du patrimoine.
- Favoriser la transversalité, la coordination interservices et le partage d'expertise afin de garantir la cohérence de l'action municipale.

Profil recherché

Compétences et connaissances :

- Formation supérieure (Bac +5) en urbanisme, aménagement, architecture, génie urbain ou domaine équivalent, assortie d'une expérience significative sur un poste similaire, idéalement en collectivité territoriale.
- Maîtrise du droit de l'urbanisme, de l'aménagement, du foncier, du droit des sols et des opérations immobilières.

- Bonne connaissance des enjeux et outils de gestion patrimoniale des collectivités (acquisitions, cessions, valorisation, occupations et domanialité).
- Connaissance des politiques publiques liées à l'habitat, au logement, au développement économique, à la mobilité et à la transition écologique.
- Maîtrise de la conduite de projets complexes, du pilotage transversal et des outils d'analyse stratégique, financière et territoriale.

Aptitudes professionnelles :

- Capacité à encadrer, fédérer et accompagner une équipe dans la conduite du changement.
- Aptitude à piloter des projets transversaux et à coordonner des partenaires institutionnels, publics et privés.
- Excellentes capacités d'analyse, de synthèse et d'aide à la décision.
- Qualités relationnelles, rédactionnelles et sens de la négociation auprès des élus, partenaires et acteurs du territoire.
- Autonomie, rigueur, sens de l'organisation, force de proposition et attachement aux valeurs du service public.

Avantages du poste

- **Rémunération** : Régime indemnitaire RIFSEEP (IFSE + CIA) + 13ème mois.
- **Flexibilité et équilibre** : Télétravail possible (jours fixes ou flottants), 25 jours de congés annuels + 17 jours ARTT pour un poste à temps complet.
- **Avantages pratiques :**
  - Prise en charge de 75 % des transports ou forfait mobilité durable (jusqu'à 300 € par an).
  - Parking communal gratuit à proximité de la mairie.
  - Frigo connecté avec des plats qualité traiteur et géré via une application. Prise en charge de 49 % du prix du repas, jusqu'à 6 € maximum par jour.
- **Protection sociale** : Participation employeur à vos complémentaires santé labellisées (30 € par mois) et prévoyance (10 € par mois).
- **CNAS** : Accès aux prestations après 6 mois d'ancienneté.
- **Développement des compétences** : Accès à un dispositif d'accompagnement (CNFPT et plan de formation interne).
- **Accessibilité** : Transport en commun (RER A et E) et autoroute (A4 et A86) et nombreux bus.
- **Qualité de vie au travail** : Activités sportives et possibilité de rejoindre la chorale du conservatoire pendant la pause déjeuner.